

**Membres présents**

ARCHAMPS	A RIESEN, S BEN OTHMANE
BEAUMONT	M GENOUD,
BOSSEY	J-L PECORINI,
CHENEX	P-J CRASTES,
CHEVRIER	A CUZIN,
COLLONGES-SOUS- SALEVE	
DINGY-EN-VUACHE	
FEIGERES	M GRATS,
JONZIER-EPAGNY	M MERMIN,
NEYDENS	C VINCENT,
PRESILLY	L DUPAIN,
ST-JULIEN-EN- GENEVOIS	V LECAUCHOIS, J BOUCHET, M DE SMEDT, J-C GUILLON,
SAVIGNY	
VALLEIRY	B FOL,
VERS	A MAGNIN,
VIRY	L CHEVALIER, F DE VIRY,
VULBENS	F BENOIT,

**Membres excusés**

V THORET-MAIRESSE, J LAVOREL

**Membre absent :**

E ROSAY,

**Invité**

N DUPERRET

## ORDRE DU JOUR

I. Information/débat.....	2
1. Présentation QUIZZBOX .....	2
2. Présentation de l'EHPAD de Viry .....	2
3. Plateforme numérique pour les acteurs économiques .....	4
II. Compte-rendu des commissions.....	5
III. Approbation du compte-rendu du Bureau communautaire du 26 octobre 2020 .....	5
IV. Délibérations .....	5
1. Administration : bail de location des locaux dans le bâtiment Europa et mandat .....	5
2. Tourisme : convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'élaboration d'un schéma de développement touristique commun entre Annemasse Agglo et la Communauté de Communes du Genevois .....	5
V. Divers .....	5
1. Déchetterie de Vulbens.....	5

Monsieur le Président ouvre la séance.

## **I. Information/débat**

### **1. Présentation QUIZZBOX**

Présentation du logiciel de vote électronique à distance qui sera utilisé lors des prochaines instances.

### **2. Présentation de l'EHPAD de Viry**

Diaporama joint au présent compte-rendu.

PJ Crastes rappelle que les 17 communes avaient été sollicitées en 2018 pour abonder exceptionnellement le budget de l'EHPAD et souhaite savoir si la démarche a été renouvelée cette année.

J Barbier répond par l'affirmative.

M Mermin demande si chaque commune verse la somme qu'elle souhaite ou s'il est demandé 2€/habitant.

J Barbier précise que le CCAS de Viry sollicite effectivement les communes à hauteur de 2€/habitant.

A Magnin rappelle que le CCAS avait présenté sa demande en 2018 comme une aide exceptionnelle. La commune de Valleiry n'a donc pas procédé à une nouvelle attribution lors du vote des subventions qui a déjà eu lieu.

L Chevalier explique que l'EHPAD se trouve actuellement dans une situation délicate, avec la fermeture de lits due au manque récurrent de personnel. La crise sanitaire aggrave cette situation déjà précaire. 21 résidents ainsi que certains personnels ont été testés positif au COVID19.

PJ Crastes demande aux communes pour quel motif elles n'auraient pas abondé le budget de l'EHPAD. Il indique que St Julien s'était positionné plutôt en faveur d'un transfert de compétence, le conventionnement ne satisfaisant pas l'ancienne municipalité qui estimait que lorsque des financements étaient versés un droit de regard devait pouvoir s'opérer.

L Chevalier rappelle que l'EHPAD accueille des personnes âgées du territoire, quel que soit l'origine de la commune. Un courrier sera prochainement adressé aux communes rappelant la démarche.

V Lecauchois souhaite savoir si les 2€/habitant sont fixes quelle que soit la taille de la commune, car cela représente 30 000 € pour St Julien.

L Chevalier répond que l'objectif est de couvrir les besoins. Ces chiffres ont été articulés en estimant les ressources nécessaires pour, a minima, terminer l'année.

PJ Crastes souligne la nécessité pour les élus d'avoir une vision pluriannuelle permettant une projection à long terme.

B Fol souligne que les besoins en personnel soignant mais également en animateurs est récurrent, et demande donc des financements pérennes. Le conventionnement à mettre en place doit engager les communes sur le long terme.

M De Smedt observe qu'à partir du moment où les collectivités (communes et intercommunalité) assument ce manque à gagner, elles doivent pouvoir avoir un droit de regard dans la gestion de l'établissement. Il ne partageait pas la décision de l'ancienne municipalité de ne pas verser de subvention mais il semble évident qu'un plan gériatrique doit être mis en place.

B Fol approuve les propos de M De Smedt mais observe que rien ne s'oppose à ce que la gestion de l'EHPAD reste au niveau de Viry.

M De Smedt note qu'une réflexion intercommunale sur la compétence personnes âgées engendre de facto une réflexion sur l'EHPAD.

C Vincent souligne que la problématique va au-delà de l'EHPAD de Viry. L'établissement totalement rénové à Saint-Julien compte des lits fermés faute de personnel. Les EHPAD privés sont également touchés même s'ils rémunèrent un peu plus leur personnel. Il s'agit d'un problème général à l'échelle du territoire.

L Chevalier note que les 3 EHPAD fonctionnent de manière différente et il serait souhaitable de procéder à une harmonisation.

M De Smedt observe que les élus sont sollicités par des structures privées pour créer des maisons pour personnes âgées ; une politique commune doit être menée à ce sujet.

PJ Crastes signale que le subventionnement ponctuel pour pallier à un déficit n'est pas satisfaisant et il faut s'engager vers une politique publique. Il serait bien que chaque commune donne une réponse d'ici la fin de l'année sur la sollicitation de Viry pour abonder le budget de l'EHPAD. La commission sociale pourra parallèlement s'emparer du sujet.

J Barbier rappelle qu'un décret est paru fin septembre permettant aux personnels des EHPAD territoriaux de percevoir une prime supplémentaire.

L Chevalier ajoute que l'augmentation des salaires de manière pérenne, prévue dans le Ségur de la Santé, ne concerne pas les agents des EHPAD territoriaux.

JL Pécorini indique que Bossey versera la subvention demandée. La situation d'urgence demande un versement rapide mais il semble aussi se dégager une volonté d'analyse globale de la situation.

PJ Crastes rappelle que l'EHPAD de Viry est le seul établissement du territoire qui est sous le statut de la fonction publique territoriale et pour lequel les collectivités ont la responsabilité d'équilibrer les comptes. Pour les communes qui ne pourraient pas verser les financements sollicités d'ici 2020 il sera toujours possible qu'elles abondent en 2021.

V Lecauchois souligne l'importance de cibler les postes qui bénéficieront de l'apport supplémentaire des communes, que ce soit au niveau du personnel ou des aménagements à réaliser.

A Magnin note que la question du niveau de la rémunération du personnel conduisant à des problèmes de recrutement est un problème récurrent.

Il souhaite savoir s'il est envisagé de mener une action collective notamment pour solliciter l'aide de bénévoles durant cette période de crise sanitaire.

J Barbier indique que le besoin concerne surtout des personnels formés. Des assouplissements ont été effectués pour faciliter la mise à disposition de personnel en direction de structures saturées. Elle ne dispose pas d'informations sur le niveau de mobilisation de la réserve sanitaire.

L Chevalier note qu'effectivement les besoins sont souvent au niveau du personnel médical.

F Benoit signale que l'ADMR du Vuache recherche également du soutien pour l'aide à domicile.

N Duperret souhaite connaître les effectifs du personnel de l'EHPAD de Viry ainsi que le nombre de postes vacants.

J Barbier répond qu'elle ne dispose pas d'information sur l'effectif total ; en revanche, 6 postes ne sont pas pourvus auxquels s'ajoutent les arrêts maladie.

F Benoit souligne que le recrutement des personnels pourra être facilité si des solutions de logements leur sont proposées par exemple une priorité accordée sur les logements sociaux.

L Chevalier précise que la commune réserve des logements dont elle est propriétaire aux personnels soignant ainsi que des logements sociaux. De manière générale les ¾ du personnel résident sur la commune.

C Vincent souligne que la conférence locale du logement qui doit être mise en place en 2021 pourra s'emparer de ce sujet.

La problématique de réservation de logements pour le personnel soignant réside dans le fait que les agents puissent continuer à occuper le logement même s'ils ont changé d'emploi.

M Grats ajoute que c'est la difficulté qui a été rencontrée à St Julien avec les logements construits pour le personnel de l'hôpital et qui sont occupés aujourd'hui par des personnes qui ne font plus partie des effectifs de l'hôpital.

C Vincent signale que 44 des 66 EHPAD sur le département sont touchés par le COVID-19. La situation est très préoccupante sur l'ensemble du département.

JC Guillon souligne que la question du logement serait plus facile à traiter si la collectivité est propriétaire en direct de logement plutôt qu'en passant par des bailleurs sociaux.

### **3. Plateforme numérique pour les acteurs économiques**

Diaporama joint au présent compte-rendu.

V Lecauchois est favorable à la mise en place de cet outil, d'autant qu'il permet aux commerçants non seulement de vendre leurs produits mais au-delà de gagner en visibilité.

F Benoit précise que cette plateforme est évolutive.

V Lecauchois signale que la Région participe à la mise en place de la plateforme jusqu'à 25 000 € à condition qu'elle soit portée par l'intercommunalité. Les commerçants recevront une aide de 1 500 € et les restaurateurs de 5 000 € pour s'inscrire sur cette plateforme.

F Benoit ajoute que le prestataire est prêt à développer cet outil en une semaine.

F De Viry souligne la nécessité d'intervenir rapidement pour aider les commerçants à vendre. La solution pour y parvenir pose davantage question. En effet, certains commerçants ont déjà adhéré à des outils et il n'est pas certain qu'ils souhaitent s'engager sur un autre dispositif. Quant à la solution en elle-même, il émet des doutes sur sa solidité et sa robustesse (pas de mentions légales, utilisation des données ...). Il semble nécessaire de l'auditer avant de la déployer.

V Lecauchois évoque l'importance d'aller vite dans la démarche, qui a un double objectif de permettre aux commerçants de vendre mais aussi d'être visibles. Par ailleurs, il n'est pas question d'abandonner les outils déjà en place, tels que Locallien ou Proxicarte. Ce qui est important dans cette période c'est d'être visible, et cumuler les outils qui concourent à cet objectif n'est pas contradictoire.

F De Viry partage les propos mais d'autres solutions existent telles qu'un portail qui renvoie sur des sites, avec une mise en place accompagnée d'une forte communication. Cela évite ainsi de créer des outils supplémentaires. C'est le choix qu'à fait Annemasse Agglo. Cette solution est ainsi plus souple qu'un marketplace local.

F Benoit signale que l'outil retenu doit pouvoir être développé rapidement. Par ailleurs, plusieurs collectivités ont mis en place ce système qui a répondu aux besoins.

PJ Crastes entend les réserves techniques ; certaines ont d'ailleurs été levées ces derniers jours. Le débat de fonds réside sur le fait qu'il faut créer un portail qui renvoie vers des sites internet, comptes Facebook, etc, soit une solution qui propose un catalogue de produits.

F De Viry souligne que le numérique constitue un actif pour les entreprises et il est toujours mieux pour elles de développer leur propre outil que d'adhérer à des solutions externes qui les rend dépendantes.

PJ Crastes observe que quelle que soit la solution choisie, certains commerçants ne souhaiteront pas souscrire à la démarche.

Il demande à ses collègues de se prononcer sur l'opportunité d'aller vers une action commune.

Les membres du Bureau se prononcent majoritairement favorablement pour la mise en place d'une plateforme digitale. F Benoit prendra contact avec le prestataire pour lever les questionnements techniques soulevés. En fonction des réponses apportées, la décision d'avoir recours à cette plateforme sera validée.

## **II. Compte-rendu des commissions**

Néant.

## **III. Approbation du compte-rendu du Bureau communautaire du 26 octobre 2020**

Point reporté à l'ordre du jour de la prochaine séance.

## **IV. Délibérations**

### **1. Administration : bail de location des locaux dans le bâtiment Europa et mandat**

Point reporté à l'ordre du jour de la prochaine séance.

### **2. Tourisme : convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'élaboration d'un schéma de développement touristique commun entre Annemasse Agglo et la Communauté de Communes du Genevois**

Point reporté à l'ordre du jour de la prochaine séance.

## **V. Divers**

### **1. Déchetterie de Vulbens**

Des cas de COVID-19 étant apparu au sein du personnel de collecte, la déchetterie de Vulbens a été fermée pour renforcer les effectifs de la collecte, la priorité étant de maintenir le service de ramassage des ordures ménagères.

F Benoit souligne l'importance de communiquer lorsque les déchetteries sont ré-ouvertes.

PJ Crastes indique qu'effectivement peu de communication avait été réalisée à la réouverture car il a pu être constaté que pour certains usagers se rendre à la déchetterie constituait un motif de sortie. L'équilibre n'est pas évident à trouver.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Rédigé par Séverine Ramseier, le 17 novembre 2020.

Vu par le Président



# Bureau Communautaire

Le 09 novembre 2020

## Ordre du jour

- I. Désignation d'un secrétaire de séance**
- II. Information/débat**
  - 1. Présentation de l'EHPAD de Viry**
- III. Compte-rendu des commissions**
- IV. Divers**

## Ouverture de la séance

### ➤ Désignation d'un secrétaire de séance

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

3

## Information/débat

### Présentation de l'EHPAD de Viry

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

4

## Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) du territoire

### ➤ EHPAD Les Ombelles, situé à Viry

62 résidents

Statut = établissement territorial

### ➤ EHPAD Baudelaire, situé à Saint-Julien-en-Genevois

100 résidents (mais à ce jour 60 lits installés + 2 en USLD)

Statut = établissement hospitalier, rattaché au CHANGE

### ➤ EHPAD Maison de Famille du Genevois, situé à Collonges-sous-Salève

95 résidents

Statut = établissement privé

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

5

## Missions et financement des EHPAD

Les EHPAD proposent à leurs résidents trois prestations qui correspondent à leurs trois sources de financement :

**Un tarif Hébergement :**  
restauration, mise à disposition d'une chambre, entretien des espaces privatifs et communs...

### Payé par le résident

Fixé par le Département pour les places habilitées à l'aide sociale

**Un tarif dépendance** pour l'accompagnement des résidents dans les actes de la vie quotidienne

Fixé par le Département en fonction du niveau de perte d'autonomie des résidents  
**Pris en charge en partie par l'APA** (en fonction des ressources)

**Un tarif soins** pour la prise en charge médicale quotidienne par une équipe soignante (médecin coordonnateur, infirmiers, aides-soignants)

Fixé par l'ARS en fonction de l'état de santé des résidents  
**Pris en charge par l'assurance maladie**

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

6



## Focus sur l'EHPAD de VIRY

- Le **CCAS de Viry** est **gestionnaire** de cet EHPAD et employeur de ses agents
- Les tutelles et/ou financeurs restent le Département, l'ARS et les résidents
- De ce fait, **l'EHPAD accueille des résidents de tout le territoire de la CCG** (en majorité) et a donc une vocation intercommunale
- En octobre 2018, de nouveau confronté à un déficit de fonctionnement lié au besoin en remplacement du personnel, l'EHPAD de Viry lance alors un appel à la solidarité des communes de la CCG
- **Son statut territorial** justifie que les communes puissent allouer des subventions à cet EHPAD en particulier et non aux deux autres EHPAD du territoire
- Certaines communes signent la convention d'aide financière, d'autres souhaitent d'abord qu'un **débat** ait lieu à la CCG concernant le potentiel transfert de la gestion de cet EHPAD à l'intercommunalité

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

7

## Focus sur l'EHPAD de VIRY

- À l'issue du débat, choix par la commune de Viry du **maintien du conventionnement** avec chaque commune volontaire :
  - ↯ Essentiellement par crainte d'une perte de proximité et de réactivité en cas de transfert à l'intercommunalité
  - ↯ Mais aussi avec l'espoir de voir la situation s'améliorer grâce à la loi « grand âge » qui devait être votée fin 2019 (**et qui ne le sera finalement pas avant 2021 au mieux...**)
  - ↯ En étant néanmoins consciente du besoin d'information et de transparence des communes qui participeraient financièrement à leur fonctionnement
- **Il est alors acté que :**
  - ↯ chaque commune reste libre d'aider ou non financièrement l'EHPAD de Viry
  - ↯ que l'EHPAD vient présenter sa situation 2 fois/an en instance communautaire
  - ↯ qu'un représentant de la CCG siège au sein du conseil d'administration du CCAS de Viry pour la partie EHPAD

09 novembre 2020

8

## Bilan des conventions pour 2020

- 7 communes ont versé une aide en 2020
- Pour les autres communes, l'absence de versement s'explique-t-elle :
  - ⇒ par une méconnaissance du fait du changement d'élus ?
  - ⇒ **Ou** est-ce par choix tant que l'EHPAD ne sera pas en gestion intercommunale ?
  - ⇒ **Ou** pour d'autres motifs ?
- **Il est toujours possible de verser pour 2020 et de prévoir cette dépense dans le budget 2021 également**
- Une aide fixe et pérenne permettrait en effet à l'EHPAD d'embaucher à long terme afin d'améliorer durablement les conditions de travail
- La directrice est venue à la CCG le 15/11/2019. Du fait de la crise sanitaire, elle n'est pas revenue en 2020
- Les représentants de la CCG ont été conviés aux réunions mensuelles du CCAS de Viry en 2020

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

9

## Situation de l'EHPAD au regard de la COVID 19

- **Situation très critique** en cours à Viry et ailleurs
- Multiplication des cas de COVID chez les résidents et chez les soignants
- Crainte de ne plus avoir assez de personnel à court terme pour s'occuper des résidents
- L'Hôpital est également en grande tension
- Forte probabilité que les fins de vie, accentuées par la COVID19, doivent se gérer au sein de l'EHPAD
- EHPAD fermé depuis mardi 3/11, résidents isolés dans leur chambre depuis jeudi 5/11
- Appel aux familles lancé pour aide au repas et au coucher
- De plus, depuis quelques mois maintenant, l'EHPAD ne fait plus de nouvelles entrées par manque de personnel : 6 postes d'aides-soignants non pourvus = **5 lits vides à ce jour**
- ⇒ La mauvaise image des EHPAD s'est encore renforcée avec la COVID19, pénalisant encore un peu plus les recrutements

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

10

## Demandes de l'EHPAD

### ➤ Besoin urgent de renfort en personnel

Les élus de la CCG pourraient-ils relayer la nécessité urgente de renfort en personnel ? Auprès de qui ?

### ➤ Soutien pour l'obtention de l'augmentation salariale de 180 € nets/mois annoncée à la suite du SEGUR de la santé pour tous les professionnels d'EHPAD publics

Elle n'a été versée qu'aux agents hospitaliers, la territoriale ne voit rien venir...

Le parlementaires ont été alertés

Est-ce possible/utile d'appuyer une nouvelle fois cette demande auprès d'eux ?

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

11

## Pour rappel

**En décembre 2018**, les représentants des 3 EHPAD sont venus en Bureau communautaire expliquer leurs difficultés et partager les constats :

- Dépendance en augmentation dans les EHPAD
- Taux d'encadrement insuffisant
- Baisse de la qualité d'accompagnement (manque de financement pour remplacer et équipe en flux tendus = peu de formations internes, pas d'analyse de la pratique, etc.)

= **Pénurie de personnel sans précédent car le métier n'attire pas** (conditions de travail difficiles, salaires peu élevés, mauvaise image, perte de sens car seules les tâches « vitales » sont effectuées : toilettes (au lavabo, douche rare), changes, accompagnement rapide des repas, etc.)

**La crise actuelle a bien entendu fortement aggravé la situation**

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

12

**Pour rappel**

Les EHPAD du territoire questionnaient alors la CCG sur le rôle qu'elle pourrait jouer pour améliorer cette situation :

```

graph TD
    A(Relayer ++ les campagnes de communication visant à valoriser ces métiers) --> B(Favoriser l'accès à un logement abordable, pouvoir proposer des logements « d'atterrissage » meublés)
    B --> C(Rendre les conditions de travail acceptables)
    C --> D(Créer une formation au niveau local MFR ?)
    D --> A
  
```

**Relayer ++ les campagnes de communication visant à valoriser ces métiers**

**Créer une formation au niveau local MFR ?**

**Favoriser l'accès à un logement abordable, pouvoir proposer des logements « d'atterrissage » meublés**  
 (à court terme : recenser les logements communaux et intercommunaux pouvant être dédiés ?)  
 À plus long terme : développer et optimiser le logement social (surloyers, mobilité au sein du parc, etc.)

**Rendre les conditions de travail acceptables**  
 Financer l'augmentation du ratio d'encadrement  
 (13 euros par jour et par résident pour augmenter le ratio soignant de 30%)  
 - Prime « EHPAD » locale pour revaloriser les salaires

09 novembre 2020 Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire 13

**Divers**

- Démonstration quizzbox
- Plateforme numérique pour les acteurs économiques
- Réunion Préfet – Présidents des EPCI sur les enjeux de l'intercommunalité

09 novembre 2020 Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire 14

# Plateforme de valorisation digitale du territoire

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

15

## Contexte

Reconfinement national et fermeture administrative des commerces dits « non essentiels »

Accentuation sur les commandes en ligne, livraisons et systèmes de click and Collect

→ Accélérer la digitalisation de l'économie de proximité : les collectivités territoriales sont parties prenantes dans cette stratégie

NB : les entreprises, artisans, commerçants mettant en place un système de click and collect restent bien évidemment éligibles aux aides de l'Etat et de la Région dans le cadre des plans de soutien et relance (ex : le fonds de solidarité prend en compte la perte de CA par rapport à la même période l'année précédente)

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

16

## Une solution proposée par l'entreprise Antidots Group



[www.digitaix.fr](http://www.digitaix.fr)  
[bonjour-cluses.com](http://bonjour-cluses.com)

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

17

## Descriptif de la solution

**Un outil de valorisation digitale du territoire :** recenser les activités mais aussi les associations

**Un outil de marketplace simplifié :**

- Mise en ligne de produits
- Le commerçant peut proposer plusieurs modes de distribution : retrait en magasin, livraison collissimo...
- Edition de factures, gestion des retours commandes (gratuit délai 14jours), versement auprès du commerçant sous un délai de 7 jours (contre 60 chez Amazon) → gestion par le prestataire

**Diversité et adaptabilité de l'offre :**

Des biens mais aussi des services (ex : consultation kiné, réservation de cours au sein d'une association, souscription d'une licence...), possibilité de réservation en ligne (restaurant, association, professions libérales), possibilité de dons pour les associations. Exemple : permettre aux pompiers de vendre leurs calendriers...

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

18

## Les principaux points +

### 1) Un coût attractif : 790 €HT/mois

→ **Engagement pour 3 ans soit 28 440 € HT** (après reconduction par période de 12 mois, toujours à 790€HT/mois)

**A titre comparatif, la création d'un site ou d'autres plateformes du type Acheteza coûte au minimum 40 000 € de mise en place + 10 000€ annuels**

### 2) Gratuité pour les acteurs économiques :

Seule une commission de 2,9% + 025€ est prélevée sur une vente (sur d'autres offres, un minimum de 6% - à titre comparatif 15 à 20% sur des plateformes du type Amazon/ Cdiscount)

Si le commerçant ne vend rien = il ne paye rien

### 3) Des améliorations continues :

Exemple : mise en place d'un cashback : possibilité pour les commerçants de récompenser leurs clients : pour 100 € d'achats, 1 € offert sur la prochaine commande

### 4) Nombre d'adhérents et produits illimités

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

19

## Les principaux points +

### 5) Accompagnements du prestataire :

- Conception, hébergement et maintenance du site
- Démarchage auprès des artisans, commerçants, associations (call center de 15 personnes)
- Modération lors de l'inscription d'un nouveau commerçant
- Développement d'animations commerciales annexes (renfort de l'équipe en cours)
- Test permanent via Digitaix (première plateforme qui constitue en quelque sorte leur « labos »)

### 6) Un outil simple pour l'utilisateur

Un seul panier = un seul paiement (même s'il achète des produits dans plusieurs magasins)

### 7) Visibilité + du commerçant sur une plateforme mutualisée

+ efficace qu'un outil développé « seul »

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

20

## Benchmark d'autres plateformes

### **enbasdemarue.fr** (CCI NI)

Juste fonctionnalité marketplace (et pas prise de rdv, association etc)  
Gratuit pendant le confinement mais ensuite payant pour le commerce (à minima 29€ / mois même s'il ne vend pas)  
Commerce diffus : la clé d'entrée la plus proche est Haute-Savoie  
Expérience utilisateur peu convaincante

### **mavillemonshopping.fr** (CMA en partenariat avec la Poste)

Bonne recherche par commune + bonne ergonomie  
Mais : le commerçant reste « seul » sur cet espace  
Peu de commerçants sur notre secteur  
Plateforme encore moins connue des usagers qu'enbasdemarue

### **Cdiscountmarketplace**

Service mis à disposition des commerçants français avec visibilité accrue + accompagnements à la mise en ligne  
Gratuité en période covid et commissions préférentielles MAIS  
à partir d'avril 2021, le commerçant sera relativement lié à la plateforme avec un abonnement de 40 €/mois et 15 à 20% de commissions  
+ ne répond pas à l'intérêt d'une valorisation commune

### **mybeezbox.com**

Bonne ergonomie et praticité  
Possibilité de vendre des produits sans inscription  
MAIS  
Chaque commerçant crée sa propre boutique séparément  
Commission un peu + élevée (entre 3% et 6%)

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

## Benchmark d'autres plateformes

### **Bigcitylife**

Fonction première : agence de communication et marketing  
Propose en cette période de recenser les commerces mettant en place un système de click and collect  
MAIS cela implique d'avoir déjà mis en place un système + Quid de la visibilité du territoire et du commerçant ?

### **Acheteza**

Fonction assez similaire que Antidots Group.  
Véritable « place de marché locale »  
Marque Acheteza dupliquée sur le territoire (ex <https://www.achetezapierrelatte.fr/> )  
Solution très coûteuse : 48 400€ HT d'investissement la première année + 7500€ / an

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire



## Les retours des commerçants

Retour des membres de la commission Economie :

**Presilly** : démarche intéressante mais peu de commerces. Seule une pizzeria faisant uniquement de la vente à emporter donc utilisant ses propres canaux

**Feigères** : initiative saluée. Intérêts à terme pour le producteur local de fromage et la boulangerie. (Crainte relative à la gestion de stock)

**Viry** : craintes sur le temps de gestion et d'animation des produits, 2 actifs sur FB avec des ventes (MC Mode et en voiture Simone), certains animent des pages FB avec peu de succès (fromagerie), nécessité d'une communication (Mairie + comcom) pour promouvoir le canal

**Saint Julien en Genevois** : rencontre avec l'UC : bien plus d'intérêts sur cette plateforme que en bas de la rue car collectif. Très avantageux car pas de coût. La plateforme donne avant tout une visibilité : possibilité de se faire référencer sans forcément vendre en ligne (ex Pressing)

**Neydens** :

Vitam : 43% des commerçants intéressés - 35% ont déjà leur outil de marketplace - 9% non intéressés

+ 1 autre commerce intéressé

**Collonges-sous-Salève** : 2 restaurants intéressés et une esthéticienne, + potentiellement un fleuriste : pas encore le retour de tous les commerçants

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

21

## Fonctionnement courant

Antidots Group nous accompagne tout du long

Une adresse mail doit être créée [nomduite@cc-genevois.fr](mailto:nomduite@cc-genevois.fr)

Cette boîte doit être accessible :

- Par un chargé de projet côté CCG (une personne qui sera l'interlocuteur du prestataire)
- Le prestataire (3 personnes dédiées)
- Si demandes urgentes : traité en direct par le prestataire
- Si non réponse du chargé de projet en 24h → réponse faite par le prestataire

Intégration du site sur le site CCG + Mairies

Travail continu sur le référencement

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

22

## Les points de vigilance

**RH** : Estimatif d'un besoin d'une demi-journée par semaine pour le lien avec le prestataire/boite mail

### Nécessité de communiquer :

Pour que l'outil fonctionne, il faut assurer de la communication

- ➔ L'outil doit donc faire partie des priorités pour le Service communication
- ➔ Un budget communication doit être alloué

### L'avenir de locallien :

- Cet outil empiète sur le rôle de locallien qui consiste à recenser les acteurs écos notamment
- De plus, le développement du référencement des animations via l'OT (Apidae) empiète également
- ➔ Arrêt de la plateforme ?

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

23

## Brainstorming : un nom à trouver

Exemple :

Digit'Aix – Bonjour Cluses – Mon cœur Valence

En termes de référencement et de valorisation du territoire, il faut intégrer le nom Genevois :

- Utiliser le jeu de mot avec Genevois ? (Genevois que ça, Genevois qu'ici, Genevois pas mieux, Genevoisque local)
- Genevois-proximité ?
- Je consomme Genevois ?
- Genevois mon territoire ?
- Quelles idées ?

09 novembre 2020

Communauté de Communes du Genevois - Bureau Communautaire

24



Merci de votre attention